

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mil vingt, le vingt-un septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Maisons, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame BERNARDON Patricia, Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs, BERNARDON Patricia, LEROY Maryse, FAGNON Christian, CARRÉ Hervé, DECELLE Juliette, GELAIN Thomas, CHEVAUX Christophe

ABSENTS EXCUSÉS : GONCALVES LUCAS Cécile, LEGRAND Jean-Charles

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Maryse LEROY

**Délibération n° 2020/46 : DEMANDE DE SUBVENTION DSIL POUR LES TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE, SECURITE INCENDIE DES BATIMENTS COMMUNAUX**

Le Conseil Municipal approuve les travaux de mise en conformité et sécurité incendie des bâtiments communaux (mairie – salle polyvalente).

Il sollicite à cet effet une subvention au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) pour cette réalisation, pour un montant de 5 877.82 € **soit 80 % du coût du projet**.  
L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant : Novembre 2020

Montant de l'opération :	
Sécurité Incendie :	2 553.74 € HT
Conformité Electrique:	4 793.54 € HT
TOTAL TTC	8 816.74 € TTC

Le plan de financement s'établit comme suit :

Coût global H.T.	7 347.28 €
Subvention DSIL	5 877.82 €
Autofinancement	2 938.92 €
TOTAL TTC	8 816.74 €

Les travaux débuteront qu'après la réception de l'arrêté attributif de subvention.

**Délibération n° 2020/47 : DEMANDE DE SUBVENTION DSIL POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ANCIENNE CLASSE (ISOLATION THERMIQUE) ET ACCES PMR**

Le Conseil Municipal approuve les travaux de réhabilitation de l'ancienne classe (isolation thermique) et son accès PMR.

Il sollicite à cet effet une subvention au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) pour cette réalisation, pour un montant de 14 638.21 € **soit 80 % du coût du projet**.  
L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant : Novembre 2020

Montant de l'opération :	
Remplacement des fenêtres :	8 943.01 € HT
Accès PMR :	9 354.75 € HT
TOTAL TTC	21 957.31 € TTC

Le plan de financement s'établit comme suit :

Coût global H.T.	18 297.76 €
Subvention DSIL	14 638.21 €
Autofinancement	7 319.10 €
TOTAL TTC	21 957.31 €

Les travaux débuteront qu'après la réception de l'arrêté attributif de subvention.

Le secrétaire de séance

Le Maire